



**Nos familles, notre force !
Nos aînés, notre fierté !**

La Politique de la famille et des aînés
de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie



Table des matières

Mot du maire	3
Mot de l'élue responsable des questions familiales et présidente du Comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés	5
Mot de la représentante à la jeunesse	6
Préambule	7
Un peu d'histoire et de statistiques	8
Lac-Sainte-Marie en chiffres	10
Définition de la famille	14
Mission	15
Valeurs	15
Principes directeurs	16
Objectifs généraux	17
Champs d'intervention et les orientations	18
Membres du comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés	24
Rôles du comité	25
La démarche	25
Conclusion	27

1. Mot du maire



C'est avec une grande fierté et un sens d'accomplissement que je tiens à vous présenter, à mon nom et au nom du conseil municipal, la politique familiale municipale à tous les citoyens de Lac-Sainte-Marie. Cette politique a une résonance particulière pour nous, parce qu'elle est un aboutissement concret de notre engagement envers les familles, les jeunes et les aînés de la communauté.

Cette nouvelle politique est le résultat d'une série d'actions, d'analyses et de la collaboration de plusieurs personnes qui se sont penchées sur les besoins grandissants d'une population variée. Elle se veut donc une représentation fidèle des besoins et des attentes exprimés par les citoyens lors du sondage effectuée en 2014. La politique familiale municipale a pour but de prendre en considération et de mettre les familles et les aînés au cœur des décisions du conseil municipal et de leur offrir un endroit où ils peuvent pleinement s'épanouir au sein d'un milieu de vie de qualité.

Le fait que la municipalité de Lac-Sainte-Marie adopte une politique familiale municipale, alliant à la fois la sagesse et la jeunesse de ses citoyens, en les intégrant dans des volets spécifiques destinés jeunes, aux aînés et aux familles fait preuve que la municipalité a été à l'écoute des besoins de sa population et elle tentera de maintenir sa population en répondant à des éléments clés. Le fait que la population est vieillissante est une préoccupation importante pour la municipalité, nous nous soucions de vouloir maintenir les aînés chez nous et de les encourager à participer à la vie communautaire. Dans le même courant de pensée, la municipalité souhaite attirer de nouvelles familles sur son territoire et de leur faire découvrir notre destination de plein air de choix.

La politique familiale et des aînés, ainsi que le plan d'action qui en découle, seront les outils de référence qui guideront nos décisions et nos actions. La politique contient des éléments clés qui témoignent de notre volonté de placer la famille et les aînés au cœur des décisions et du développement de la municipalité.

Nous sommes extrêmement reconnaissants envers la responsable des questions familiales, le comité d'élaboration de la politique familiale municipale, les membres d'organismes locaux, de toutes les familles, les jeunes et les

aînés qui ont partagé avec nous leurs connaissances, leurs préoccupations, leurs besoins et leurs attentes afin que la politique familiale et des aînés soit véritablement le reflet des aspirations de la communauté.

Nous avons la ferme intention de veiller à ce que le dialogue si bien engagé avec les familles, les aînés et les organismes du milieu soit

maintenu, afin que la politique familiale et des aînés continuent d'évoluer et de se bonifier avec les années à venir.



Gary Lachapelle



Dessin : Zoé Paradis – 6 ans



2. Mot de l'élue responsable des questions familiales et présidente du comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés



Il me fait plaisir d'avoir présider le comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés. La mise en place de celle-ci est le fruit de plus d'un an et demi de travail et fut rendu possible grâce à la contribution des membres du comité qui ont participé à toutes les étapes de la réalisation, permettant du même coup l'orientation et la concrétisation de ce projet qui a été adopté par le conseil municipal.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les citoyens qui ont bien voulu répondre au sondage nous permettant d'identifier les besoins des familles et des aînés de notre communauté. Je remercie

également tous ceux, de près ou de loin, qui ont contribué à l'aboutissement de notre politique.

Dans un contexte où l'unité familiale et des aînés est en mutation et les changements démographiques sont importants, ce cadre de référence devient l'outil essentiel à la mise en place de mesures visant l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés d'ici. Nous appellerons à la mobilisation les différents acteurs du milieu municipal, communautaire, ainsi que les citoyens afin de créer des conditions favorables à l'épanouissement des familles et des aînés.

C'est en priorisant l'importance de la famille et des aînés comme faisant partie intégrante de nos valeurs de base à Lac-Sainte-Marie, et en s'engageant à poser des gestes pour les soutenir, que nous pourrions affirmer, haut et fort, avoir développé le réflexe « penser et agir famille » pour notre belle communauté.

Denise Soucy



Dessin : Vincent Gauthier – 8 ans

3. Mot de la représentante de la jeunesse



vivent en harmonie avec les familles et les personnes vieillissantes. Il est important pour moi, autant sur le plan social que scolaire, de voir la jeunesse inclure leur village natal dans leur vie future.

La politique de la famille et des aînés permet d'élaborer un certain plan de match afin de mettre sur place des techniques pour améliorer la qualité de vie et pour répondre aux attentes des jeunes comme celles des familles et des aînés.

Résidente de Lac Sainte-Marie depuis ma naissance, je suis parfaitement consciente de ce qui s'est fait au village, de ce qui se fait présentement et j'aimerais pouvoir faire ma part dans ce qui se fera dans le futur.

Ensemble, je crois fortement que nous pouvons continuer de manière durable à vivre dans ce paisible et dynamique coin de paradis qu'est le Lac-Sainte-Marie.

Je travaille présentement, avec un comité jeunesse, à adapter les attraits du village aux jeunes qui y

Charlie-Ann Dubeau



Dessin : Jessica Paradis – 10 ans

4. Préambule

Soucieuse d'améliorer la qualité de vie de tous ses citoyens, parents, enfants et aînés, la municipalité entreprend les démarches nécessaires auprès du Ministère de la Famille et des Aînés afin d'obtenir l'aide financière nécessaire à l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés.



La politique de la famille et des aînés se veut un guide flexible et évolutif pour les instances municipales en vue d'améliorer la qualité de vie de leurs familles et de leurs aînés. Elle assure une cohérence et une permanence dans ses orientations en stimulant la concertation et le partenariat des intervenants en vue d'actions communes pour le bien-être de tous leurs citoyens.

La municipalité est donc heureuse de vous faire part de cette politique de la famille et des aînés qui fera de notre milieu un lieu attrayant où la qualité de vie prévaut dans toutes ses actions.



Dessin : Rosalie Cardin-Boucher – 11 ans

5. Un peu d'histoire et de statistiques

Les premiers habitants de Lac-Sainte-Marie se sont installés vers la moitié du 19^e siècle. En 1872, nous parlerons dorénavant de la municipalité de Hincks jusqu'en 1902 où nous verrons la paroisse de Saint-Nom-de-Marie être érigée. Le nom de Marie fût alors choisi en l'honneur de Marie Léveillé, la mère de Jean-Marie Léveillé, premier colon à s'y établir. C'est donc sur une base de l'importance de la famille que repose le choix du nom du village. Celle-ci sera rebaptisée Lac-Sainte-Marie en 1975 conservant cette notoriété à la famille du premier colon.



Le déménagement de l'Église St-Nom-de-Marie en 1927

En 1928, après la construction du barrage hydro-électronique Pagan qui vient inonder le village, il fut nécessaire de relocaliser ce dernier plus haut sur les berges du lac Sainte-Marie. Le village viendra occuper une nouvelle place importante pour devenir un endroit prisé par les villégiateurs qui y construisent des chalets sur ses rives.

Le développement du Mont Ste-Marie viendra, avec ses retombées économiques, redonner un nouveau souffle au village. Les alentours du

Lac-Sainte-Marie sont venus, avec le temps, former un secteur à vocation touristique qui vient plaire aux golfeurs, aux randonneurs et aux adeptes d'activités nautiques.

Lac-Sainte-Marie se distingue par la présence, sur son territoire, d'une population de résidents permanents et d'une population de villégiateurs.

La population de résidents permanents de Lac-Sainte-Marie a connu une croissance importante principalement entre 2001 et 2006. Au recensement de 2011, une légère baisse de la population a été notée. La population actuelle de résidents permanents est de 611.

En 2011, près de 72% de la population parle le plus souvent français à la maison.

La population de résidents permanents de Lac-Sainte-Marie est vieillissante comme partout au Québec, mais ce vieillissement est plus prononcé à Lac-Sainte-Marie : l'âge médian de 54.4 ans est supérieur à celui des autres municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. La part des personnes âgées de plus de 65 ans est en croissance : en 2006, 20,9% de la population de Lac-Sainte-Marie était âgée de 65 ans et plus comparativement à 25.2% en 2011.

La population de résidents permanents de Lac-Sainte-Marie a un profil semblable au plan socio-économique de la population de la Vallée-de-la-Gatineau, selon les

données disponibles de 2006 : un taux plus faible de scolarisation, des revenus familiaux inférieurs à la moyenne québécoise et un taux de chômage plus élevé que celle de la province de Québec.

Le recensement ne recueille aucune donnée sur les villégiateurs, mais Lac-Sainte-Marie se distingue par sa vocation de villégiature. Selon les données du rôle d'évaluation de 2015, il y a 250 résidences permanentes (domiciles) et 760 résidences secondaires (chalets, maisons de villégiature). Les villégiateurs viennent, en grand nombre l'année durant, agrémenter et participer à la vie communautaire de notre municipalité.

Depuis 2011, 37 permis ont été émis pour des résidences soit 3 permis pour des résidences permanentes et la balance pour des résidences secondaires. Les données du rôle montrent également qu'une forte proportion est formée de propriétaires de chalets résidant en Ontario. Ces données permettent de conclure d'une part que la population de villégiateurs est en croissance et d'autre part, qu'elle a fort probablement un profil socio-économique différent de la population résidente, notamment sur le plan de la langue la plus souvent parlée à la maison.



Dessin : Francis Gauthier – 10 ans

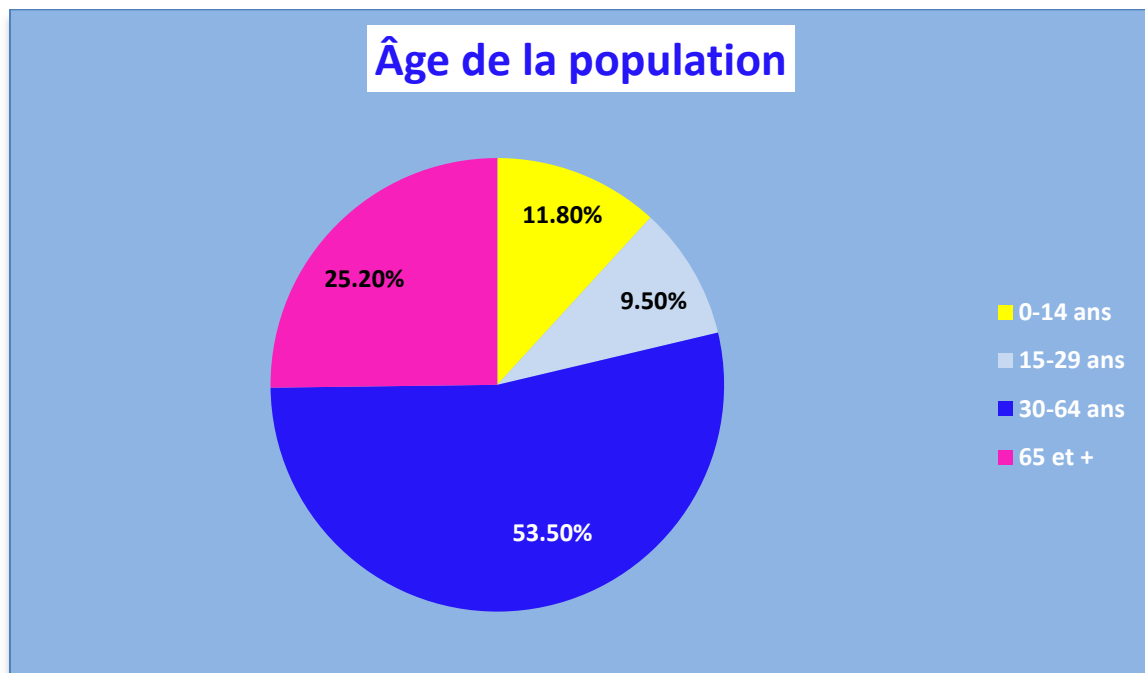
6. Lac-Sainte-Marie en chiffres

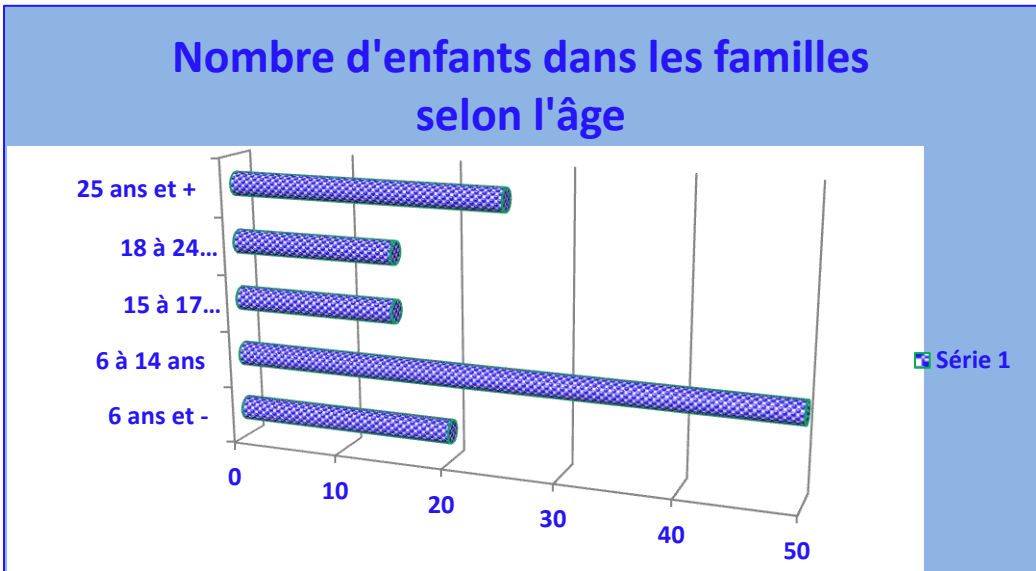
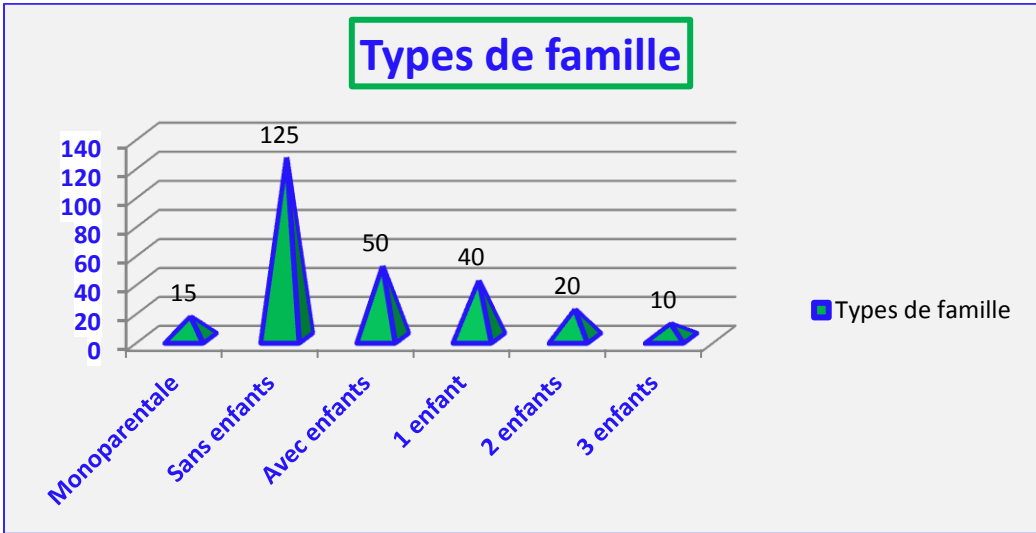
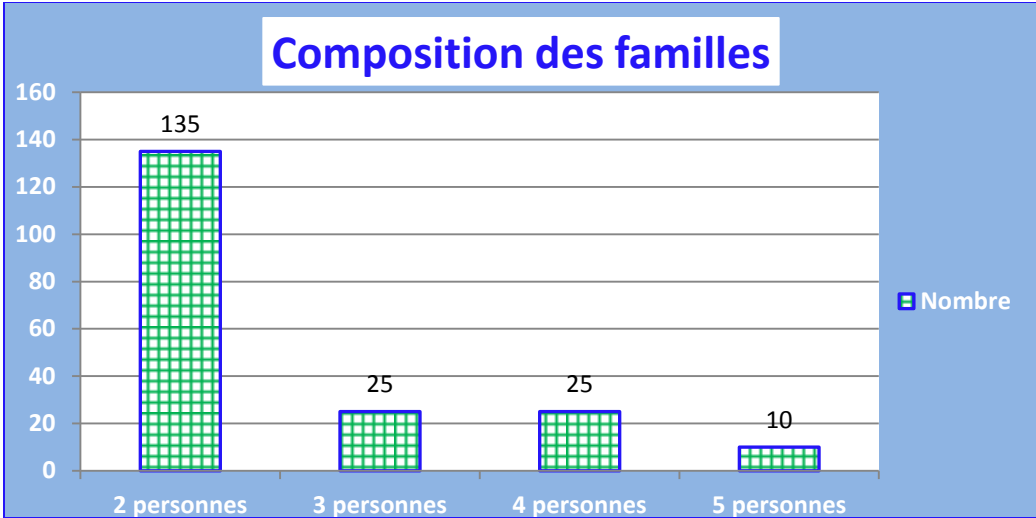
L'élaboration de la politique de la famille et des aînés dresse le portrait de la communauté à l'aide de données démographiques et

socioéconomiques des recensements de 2006 et 2011 de Statistique Canada et de d'autres données provenant de l'Institut de la statistique du Québec.

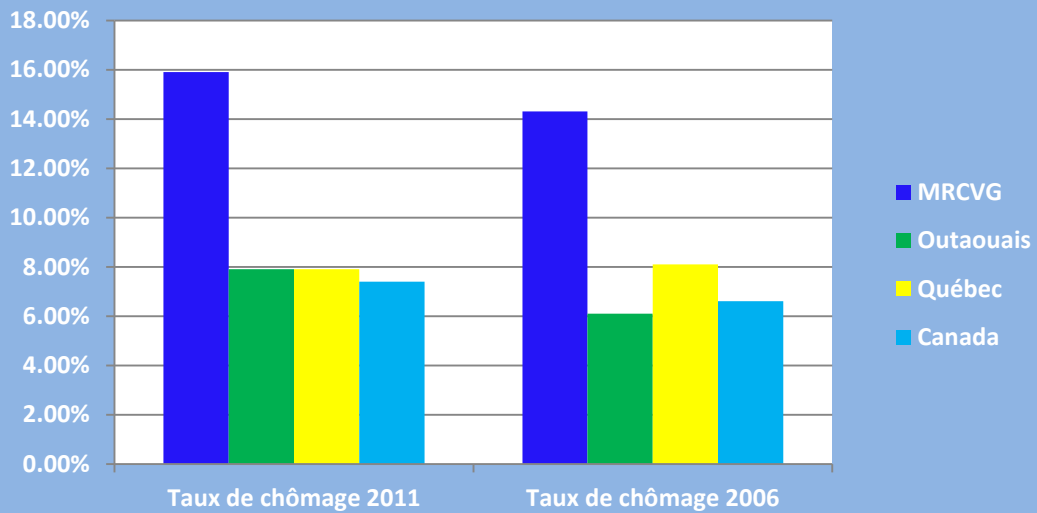
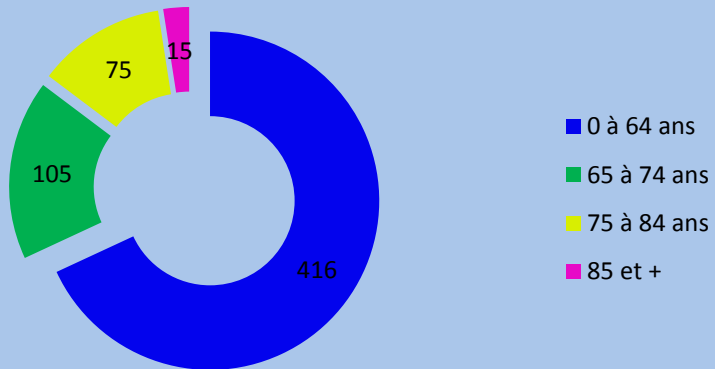


Description	Nombre
La population totale	611
Âge médian	54,4 ans
Total de familles	195
Nombre de personnes/famille	2,5
Couples	175
Moyenne d'enfants à la maison par famille	0,6
Personnes âgées de 65 ans et + dans les ménages privés	150
Revenu médian des familles	46 238\$

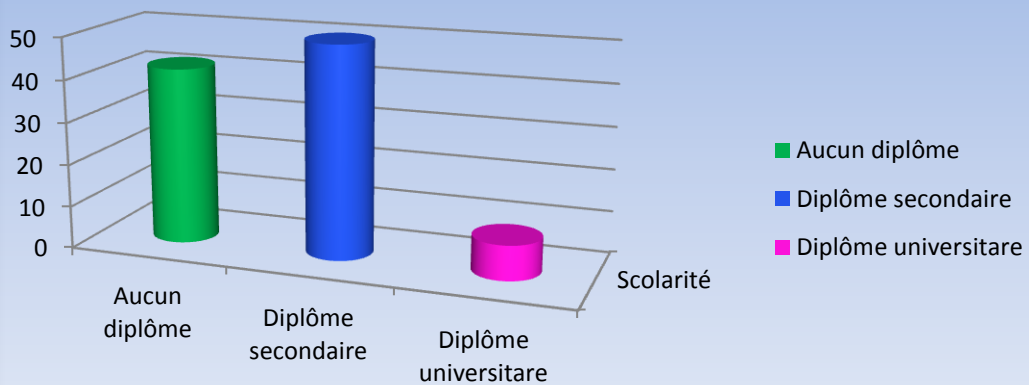




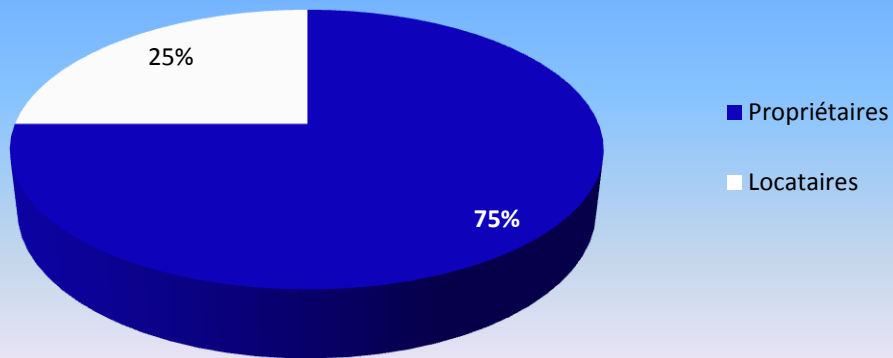
Profil des aînés selon l'âge en nombre comparativement à la population



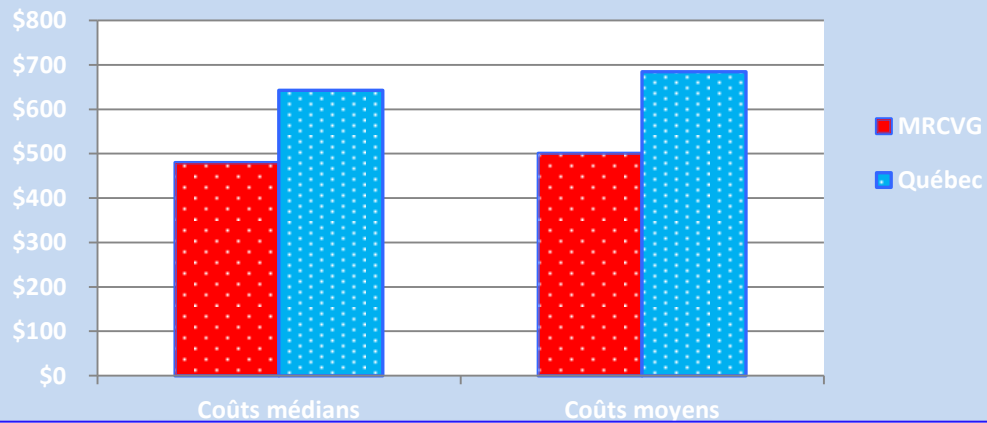
Population selon la scolarité



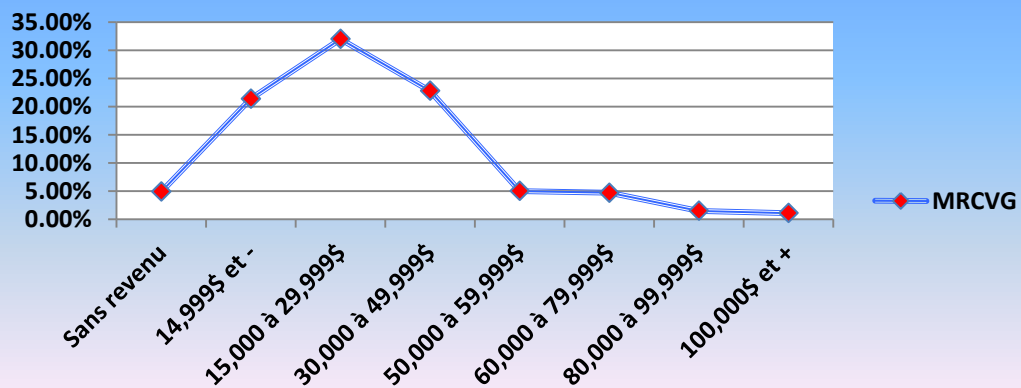
Habitation



Coûts de logement des locataires



Revenus de la population âgée de 15 ans et plus MRCVG





7. Définition de la Famille

Afin d'orienter sa réflexion à partir d'une vision inclusive et commune, le Comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés de Lac-Sainte-Marie définit la famille comme étant le noyau de base de notre société, un groupe intergénérationnel uni par des liens multiples et variés.

La famille c'est toute relation où une personne voit au bien-être et au développement d'un autre être humain. Elle est formée de tous les individus de toutes les générations qui gravitent autour en se soutenant mutuellement.

La famille est le lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des principes. Elle est en constante évolution au cours d'une vie selon les influences du milieu et cela à travers les générations.





8. Mission

La politique de la famille et des aînés vise à offrir aux familles et aux aînés un milieu de vie dynamique en favorisant le développement d'un environnement favorable à l'épanouissement des familles et des aînés de notre municipalité.

Elle contribue au développement des familles et à l'installation de nouvelles familles sur notre territoire.

La politique de la famille et des aînés suscite également la concertation et l'engagement des partenaires locaux et des citoyens afin d'assurer un environnement de qualité qui répond aux besoins spécifiques et exprimés des familles et des aînés.



9. Valeurs

La politique de la famille et des aînés de la municipalité de Lac Ste-Marie repose sur les valeurs fondamentales suivantes. Elles sont les gages d'une meilleure implication des gens de la communauté.

- La transparence, l'écoute et le respect de la population
- L'engagement social et la solidarité
- La fierté d'appartenance
- La reconnaissance des familles et des aînés au sein de la population
- Le soutien des activités communautaires, sportives et culturelles
- L'esprit de vie communautaire
- L'entraide



Dessin : Mariana Lesage – 9 ans



10. Principes directeurs

La municipalité reconnaît :

- la famille comme étant le lieu premier d'apprentissage et de socialisation des individus.
- l'importance de véhiculer les valeurs fondamentales de la politique de la famille et des aînés.
- l'apport essentiel des familles et des aînés à participer activement au développement de notre communauté.
- la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouvelles familles, la diffusion et l'échange d'information ainsi que la promotion des services destinés aux familles.
- l'importante contribution des aînés en tenant compte de leurs besoins spécifiques.
- la nécessité de consolider la solidarité intergénérationnelle.
- la nécessaire complémentarité des interventions des services municipaux, paramunicipaux et des organismes du milieu de façon à susciter une synergie des ressources.
- qu'elle doit être un exemple de leadership pour rassembler les familles, afin de développer un fort sentiment d'appartenance à la communauté tant chez les résidents permanents que chez les villégiateurs.

11. Objectifs généraux

Les objectifs de la politique de la famille et des aînés est d'orienter le conseil municipal lors de sa prise de décisions, lorsque celles-ci traiteront de sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés de notre municipalité.

Son rôle est de développer un réflexe de « penser et agir famille » dans toutes les prises de décisions

de l'administration municipale et de créer un milieu de vie favorable au développement de la collectivité en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités.

La politique constitue également un cadre de référence où les familles sont placées au cœur des priorités et de l'ensemble des actions de l'administration municipale.



Dessin : Julie-Anne Paradis – 8 ans

12. Champs d'interventions et d'orientations



Milieu de vie dynamique et diversifié – Familles et aînés

- Réaliser des activités culturelles et de loisirs



Communication et information

- Informer les familles et les aînés

Saviez-vous que la municipalité...

- Donne accès aux discussions avec le conseil avant et après chaque séance ordinaire du conseil.
- Tient une base de données des adresses courriels des contribuables afin de leur acheminer rapidement des informations.



Espaces extérieurs et bâtiments

- Améliorer la fonctionnalité du Centre communautaire et des bureaux municipaux
- Améliorer les espaces verts

Saviez-vous que la municipalité...

Met à la disposition des citoyens : une patinoire, un parc de rouli-roulant, un terrain de balle molle, un terrain de soccer, des terrains de tennis, un parc d'amusement pour les enfants, un centre communautaire, etc.



Soutien en services communautaires

- Soutenir les familles et les aînés
- Venir en aide aux familles et aux aînés

Saviez-vous que la municipalité...

- Contribue à différentes bourses d'études.
- Soutient financièrement le Club d'âge d'or les Geais Bleus.
- Soutient financièrement le comité jeunesse.
- Soutient financièrement le Festival des arts de la scène Val-Gatinois.



Santé et mieux-être

- Créer des environnements qui favorisent de saines habitudes de vie
 - Environnement socio culturel (ex : projet de cuisine collective à venir)
 - Environnement économique (ex : la municipalité donne 100\$/enfant pour l'inscrire à une activité sportive)
 - Environnement physique (ex : le terrain de soccer, parc de rouli-roulant, la piétonnière)
 - Environnement politique (ex : l'adoption de la politique familiale municipale)

Saviez-vous que La municipalité...

- Offre une clinique santé chaque mardi matin pour la prise de sang.
- Offre gratuitement un local au centre communautaire pour encourager ses citoyens à faire de l'exercice.
- Soutient financièrement une partie des coûts des activités physiques des enfants.

**Saviez-vous que la
brigade de pompiers
volontaires de la
municipalité...**

- Fait des visites à domicile pour vérifier les systèmes d'alarme.
- Patrouille les rues du village à l'Halloween pour assurer la sécurité des enfants et des parents.
- Possède un camp cadet de pompiers volontaires.



Transport

- Assurer un service de transport aux familles et aux aînés.



Saviez-vous que la municipalité...

- Subventionne le guichet unique du transport adapté et collectif (GUTAC) et qu'il y a 20 points de service à travers notre municipalité pour vous servir.

Environnement

- Favoriser les bonnes pratiques face à l'environnement.



13. Membres du comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés



De gauche à droite sur la photo : Joanne Lafrenière, Organisatrice communautaire et Responsable des saines habitudes de vie, Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau ; Denise Soucy, Éluë responsable des questions familiales et Présidente du Comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés ; Gilles Gauthier, Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie ; Cheryl Sage-Christensen, Représentante des questions santé ; Andrée Bertrand, Adjointe exécutive de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Absents sur la photo : Charlie-Anne Dubeau, Représentante de la jeunesse ; Véronique Laniel, Citoyenne ; Yves Cyr, Carrefour action municipale ; Mario Gagnon, Citoyen, villégiateur.

14. Rôles du comité

- Assurer une bonne représentativité du milieu et présenter le portrait le plus juste possible des familles de Lac-Sainte-Marie.
- Analyser les besoins des familles, et ce, dans différents domaines afin d'en dégager des priorités d'action.
- Suggérer au conseil municipal un plan d'action en faveur des familles et des aînés dans tous les champs de compétences de la municipalité.
- Assurer le lien entre le conseil municipal et les organismes communautaires.
- Favoriser la concertation entre les divers intervenants auprès des familles.
- Mettre en place un processus de suivi et d'évaluation de la politique de la famille et des aînés.
- Veiller à ce que les actions de tous les partenaires soient légitimes et conformes au plan d'action qu'il a mis sur pied.



15. La démarche

Le comité, composé de partenaires clés, a été formé au mois d'avril 2014.

Il a été convenu par le comité d'abord de lancer deux concours. Un concours de dessin par les enfants dont vous trouverez parsemés à travers ce document et un concours de photos. Des sous-comités se sont occupés de ces événements au courant de l'été 2014.



À l'automne 2014, un sondage fut rédigé et envoyé aux résidents permanents ainsi qu'aux résidents non-permanents par voie de courrier électronique aux contribuables qui figurent dans la banque de courriels de la municipalité et par du porte à porte pour une très grande partie de la municipalité afin de connaître les besoins de notre population. Le contact du porte à porte nous a permis d'expliquer aux gens que leurs opinions et leurs idées étaient nécessaires à l'accomplissement

d'une politique de la famille et des aînés étant donné que celle-ci exprimait leurs besoins. Elle est façonnée par eux pour eux. Le comité a repoussé la date du dépôt du sondage à la fin octobre 2014. Les gens ont répondu à 23% ce qui est extraordinaire pour un sondage.

L'analyse complète fut terminée au mois de février 2015, date à laquelle

le comité s'est mis à la tâche d'identifier les pistes d'actions à retenir au plan d'action de la politique selon les besoins exprimés par la collectivité.

Le plan d'action a, par la suite, été soumis aux partenaires pour la validation et par la suite au conseil pour son adoption au mois de juillet 2015.



Dessin : Kamylija Labelle – 11 ans

16. Conclusion

Le conseil municipal tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette politique de la famille et des aînés. L'intégration d'un volet spécifique aux aînés traduit bien notre volonté d'être attentif aux besoins de ces citoyens.

Nous prenons toute la mesure du défi qui nous attend. Le plan d'action, présenté en format tableau, résume de façon succincte les grands axes d'intervention privilégiés par le Comité responsable de l'élaboration de la politique de la famille et des aînés et entérinés par

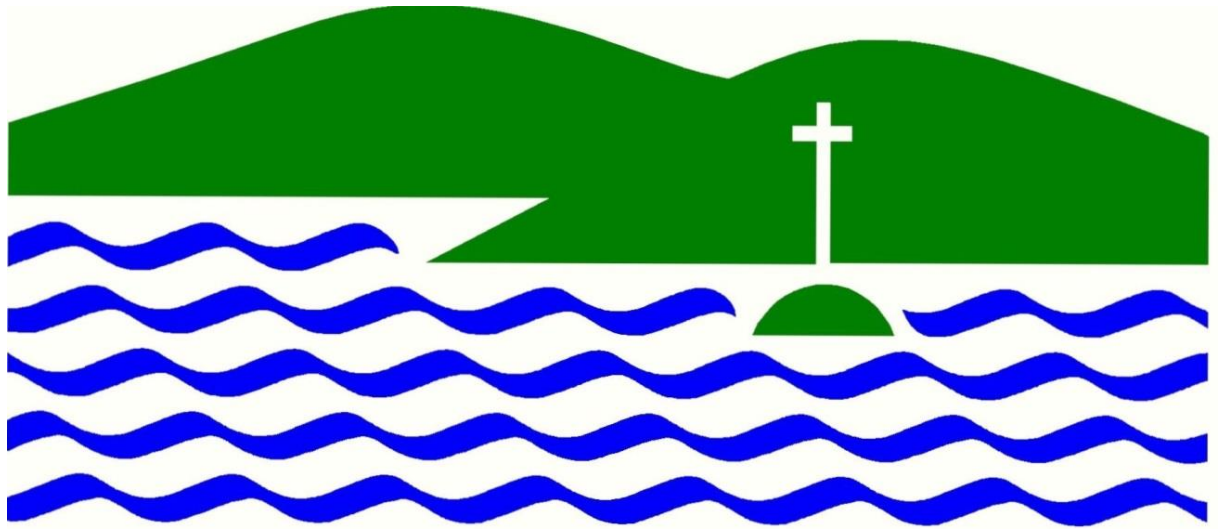
le conseil municipal, avec un échéancier de réalisation.

C'est donc dire que le conseil municipal de Lac-Sainte-Marie fera tout en son pouvoir afin de réaliser les différentes étapes dans les délais ciblés. Les organismes du milieu qui seront interpellés au long de ce processus sont particulièrement invités à tout mettre en œuvre dans leur champ d'action respectif.

Nous vous invitons donc, chers citoyens et citoyennes, à continuer de vous exprimer au sujet des occasions que votre municipalité vous offre.



Dessin : Luka Labelle – 8 ans



La Municipalité de Lac Sainte-Marie